

LA FRANÇAISE DES JEUX OPTÉ POUR LA SOLUTION DE VOTE ÉLECTRONIQUE D'EXTELIA POUR L'ORGANISATION DE SES ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

« Pour notre exercice électoral CE/DP 2010, Extelia a su répondre à une double exigence via sa solution de vote électronique : une assistance technique de qualité et un accompagnement dans la communication qui entoure la mise en place du produit »

Corinne Richard, Responsable des affaires sociales Groupe Française des Jeux

CLIENT

La Française des Jeux est une entreprise publique qui a pour vocation l'organisation et l'exploitation des jeux de loterie et de pronostics sportifs sur le territoire national. Avec près de 36 600 points de vente, 28,2 millions de joueurs et un chiffre d'affaires de près de 10 milliards d'euros en 2009, la Française des Jeux est un modèle d'entreprise responsable et performant.

MISSION

Pour la première fois, la Française des Jeux recourait au vote par Internet pour l'exercice électoral CE/DP 2010, rappelle Corinne Richard. Ce dispositif devait répondre à un double objectif d'optimisation en terme d'organisation et de coût dans un environnement de plusieurs établissements répartis sur toute la France et couvrant un effectif de plus de 900 collaborateurs, précise Corinne Richard. De plus l'issue du scrutin devait également dégager la représentativité des syndicats conformément à la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale. C'est dans ce contexte que nous avons réalisé une consultation auprès de cinq prestataires à l'issue de laquelle Extelia a été retenue.

CHALLENGE

« Par le passé, pour mener à bien l'exercice électoral, une mobilisation globale équivalente à plus de 40 personnes sur une journée était nécessaire. Une évolution s'imposait, explique Corinne Richard. Il fallait simplifier la gestion et l'administration, l'optimiser en envisageant une solution au coût maîtrisé garantissant la légitimité des résultats». Le système de vote devait pouvoir garantir la sécurité, la confidentialité, l'unicité et l'anonymat du vote.

De plus, le caractère nouveau du vote électronique faisait de la formation et de l'information des éléments déterminants dans le choix de la solution.

SOLUTION APPORTÉE

Afin de donner une accessibilité maximum pour un vote optimal, la Direction des Ressources Humaines a souhaité compléter l'accès des salariés au vote en ligne via leur poste de travail par l'installation de bornes en libre services sur ses quatre sites. Pour le personnel mobile et résidents d'outre-mer, le vote est resté disponible depuis n'importe quel poste 24h/24 et 7j/7. Chaque votant a reçu chez lui de manière sécurisée, ses identifiants et codes personnels.

Une fois le système intégré et déployé, quelques secondes suffisent à l'électeur pour s'authentifier, effectuer son choix, valider à l'aide de son code personnel et recevoir l'accusé de confirmation de prise en compte du vote. Son bulletin est alors transmis sous forme de fichier crypté vers le serveur représentant l'urne électronique. La liste d'émargement, stockée sur un serveur différent, est alors renseignée. Ce système permet une complète dissociation entre le votant et son expression de vote.

Le 24 juin 2010, le déverrouillage des urnes électroniques et le dépouillement des résultats du second tour se sont achevés en moins d'une heure, accompagnés d'une proclamation des résultats en temps réel retransmise par visioconférence.

BÉNÉFICES

« Au-delà de la qualité de l'offre Extelia, liée à la simplicité d'utilisation, la fiabilité des résultats et la convivialité de la plateforme, cette procédure de vote électronique aura permis d'adopter une solution en accord avec les valeurs de développement dynamique et durable de notre Entreprise » confirme Corinne Richard.

